

LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

CP 3/66 (162)

Bruxelles, le 27 janvier 1966  
3, Boulevard de l'Empereur  
Tél.: 12.39.20

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Extraits de la Communication de M. le Président GIUSTINIANI  
à l'Assemblée plénière du Comité Économique et Social des  
Communautés européennes (C.E.E. - C.E.E.A)  
(51ème Session plénière - 26 et 27 janvier 1966)

.....

"Mesdames, Messieurs, chers amis,

Les difficultés - un rhétoricien dirait les nuages - qui ont obscurci l'horizon de la Communauté ne sont pas encore dissipées et je dirai même que, jusqu'à présent, une certaine grisaille continue à régner.

Il n'y a toutefois pas de raison de se décourager; je trouve même que les moments que nous vivons sont précisément ceux où il est fait appel aux hommes qui croient fermement, ceci parce que leur exemple et leur action montrent à tous la bonne route.

Je pense que personne au sein des peuples européens, que nous représentons dignement ici, ne peut avoir la prétention de parler au nom de vérités absolues et de détenir des panacées

.../...

CP 3/56 (162)

miraculeuses pour la rapide réalisation de l'idéal d'une Europe meilleure. Nous savons cependant que des hommes dont nos pays avaient fait les délégués de leur volonté explicite ont apposé solennellement leur signature sur une série de Traités visant à la construction d'une Communauté intégrée. Nous voulons que ces Traités soient fidèlement respectés parce que nous entendons démontrer au monde entier que la Communauté est une réalité en marche et que l'Europe reste la patrie du Droit, une patrie où -entendons-nous bien - les Traités librement et démocratiquement conclus ne sont pas les atouts d'un jeu de cartes, mais l'expression loyale de la volonté des peuples.

Chers amis, les principes sur lesquels la Communauté construit son édifice conservent leur pérennité. Ils restent les principes qui inspirent le travail obscur, mais efficient de millions d'hommes qui, dans nos pays, travaillent pour le bien et le progrès économique et social de l'Europe future."

Parlant des problèmes qui touchent de plus près le Comité Economique et Social, M. le Président GIUSTINIANI s'est exprimé dans les termes suivants :

"Le moment approche où non seulement les organes de la présidence, mais encore tout le Comité transféreront leurs pouvoirs et leurs fonctions à ceux qui seront appelés à les exercer après le renouvellement des mandats. Je ne désire pas attendre le dernier moment pour dégager les conclusions de notre travail commun avant de les transmettre - comme il convient - à nos successeurs.

CP 3/66 (162)

Permettez-moi avant tout une constatation qui, je crois, vous satisfera largement comme elle me remplit de satisfaction.

Il est pour le moins remarquable que le Comité Economique et Social ait continué à déployer méthodiquement son activité, également dans le climat particulier qui a caractérisé l'existence de la Communauté au cours du second semestre de 1965. Nos groupes de travail, les Sections, les Sous-Comités, le Comité tout entier ont discuté, approfondi et élaboré leurs avis, avec sérénité et avec conscience de leurs responsabilités, en faisant preuve, autorisez-moi à le dire, d'une attitude européenne. Et comme les membres de notre Institution sont tous la vivante et loyale expression de la vie économique et sociale des six pays de la Communauté, nous n'aurions pas pu donner au monde, qui jette ses regards sur ce que sera l'avenir de l'Europe, de démonstration plus prenante et plus convaincante du progrès de l'idée communautaire et de la réalité opérante de la construction européenne.

Vous savez que ce n'est pas d'aujourd'hui que j'insiste à toutes occasions sur le caractère de notre Comité et surtout sur la fonction qu'il peut exercer s'agissant de fondre dans le creuset communautaire les cristaux les plus anguleux des positions nationales. Et vous savez aussi que je n'ai négligé aucune possibilité de mettre en valeur l'apport de notre expérience en toutes les occasions touchant de près l'essence de la construction communautaire.

Cette salle résonne encore de l'écho du témoignage de solidarité que le Comité a tenu à donner à l'égard de l'oeuvre de la Commission et, en particulier, de celle qu'a accompli, avec

CP 3/66 (162)

lucidité et intelligence, son Président, M. HALLSTEIN. La portée du geste que notre Comité a voulu accomplir - et qui a été d'autant plus significatif que tous ses membres s'y sont associés à l'unanimité - n'a échappé à personne, quel que soit son rang. Les paroles ont été suivies d'actes : nous ne nous sommes pas contentés de poursuivre notre travail; nous nous sommes au contraire précisément préoccupés de jeter suffisamment tôt nos regards sur les développements nouveaux qui attendent notre action dans l'avenir.".....

Après avoir analysé les travaux effectués par le Comité et présenté à l'Assemblée le programme de ceux qui devront être accomplis dans le futur, ainsi qu'exposé la procédure que la Commission adoptera pour faire intervenir le Comité dans des problèmes présentant pour la Communauté une importance majeure, Monsieur le Président GIUSTINIANI a attiré l'attention des Conseillers sur le fait que la procédure en question répond au voeu émis fréquemment par le Comité de pouvoir "suivre de façon continue les problèmes économiques et sociaux revêtant une grande portée, de manière à envisager en temps utile des aspects et des solutions qu'il serait plus difficile d'insérer dans des documents présentant un caractère définitif".

"J'ai déjà exprimé dans le passé ma pensée à ce sujet; je voudrais, aujourd'hui encore, la préciser en affirmant que par notre intervention nous n'entendons en aucune façon toucher aux règles prescrites par le Traité, qui laissent à la Commission et à elle seule le droit d'initiative et la responsabilité de l'élaboration des textes. Les traités sont intangibles!

CP 3/66 (162)

Nous voulons au contraire - et c'est là une consigne à transmettre à nos successeurs - que notre Comité perfectionne continuellement son oeuvre pour répondre toujours mieux aux principes qui ont présidé à sa création. Cela signifie que nous voulons être une tribune libre où s'expriment les préoccupations des milieux économiques et sociaux, un instrument d'harmonisation des intérêts des pays et des catégories agissantes, une plate-forme où se rencontrent les Institutions et les Représentants des milieux économiques et sociaux des six pays de la Communauté".

---